



Recruter une personne en situation de handicap :
quelles aides pour vous accompagner ?

Pierre-Marie LASBLEIS

Directeur général, Association OETH



Françoise BIDGRAIN

Responsable des projets -Cap emploi 75, 92, 93

Nadia LARDIN

Développeur de l'apprentissage pour les personnes en situation de handicap - Cap emploi 81



Marie-Laure MISPELTER, Amandine MUGNIER

Chargées de projets et de développement territorial



Présentation générale



Présentation générale Cap emploi

- Création des Cap emploi en 2000 - Missions d'insertion et de suivi durable en tant qu'Organismes de Placement Spécialisés.
- Financeurs : AGEFIPH, Pôle Emploi, FIPHFP.
- Le pilotage de l'activité est assuré par l'Etat (DGEFP au niveau national et DIRECCTE au niveau régional) et les financeurs.



- Service gratuit.
- Cap emploi est membre du *Service public de l'emploi*, au même titre que Pôle emploi et les missions Locales

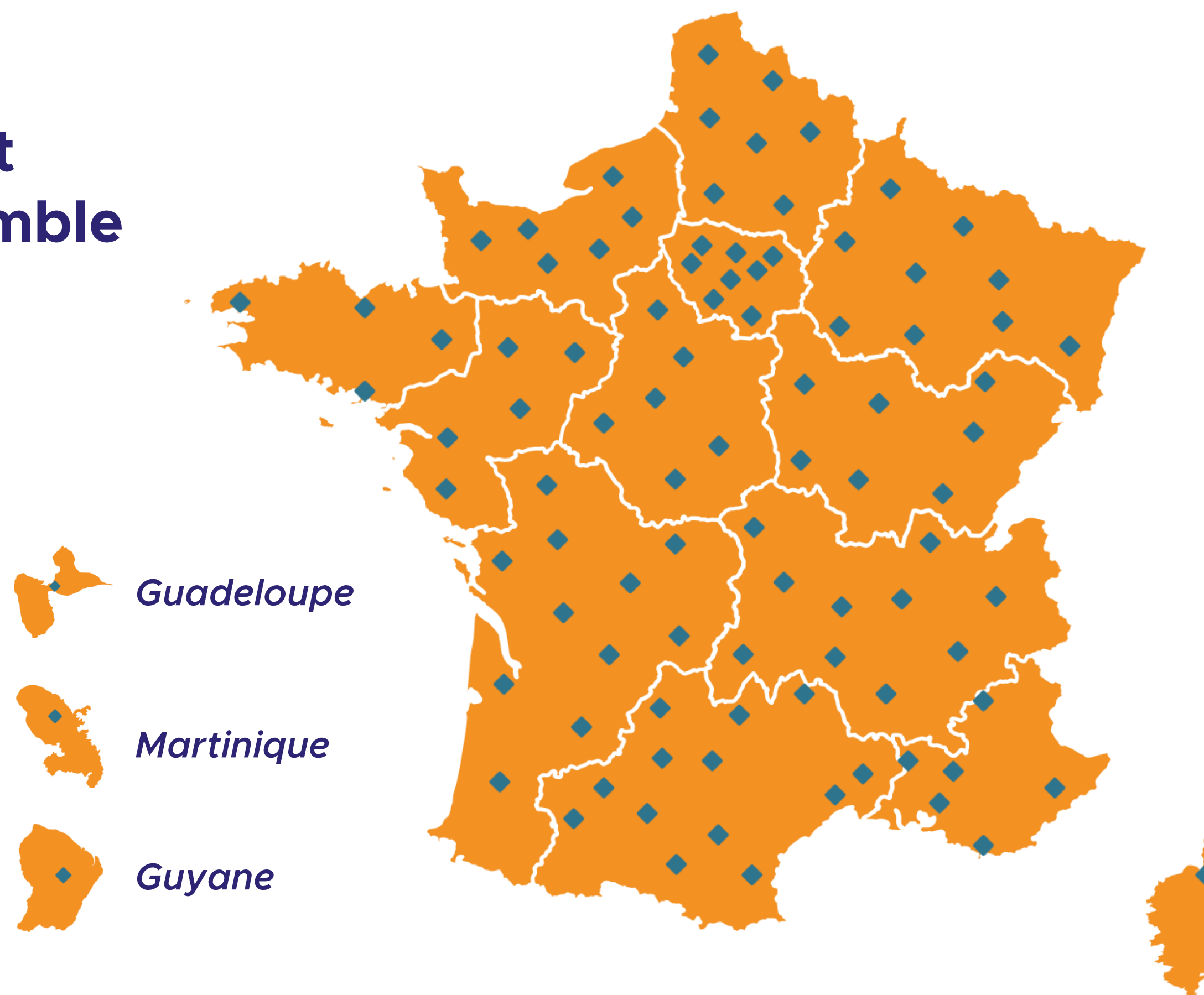


- Cap emploi est membre du *Service Public Régional de l'Orientation*
- *Cap emploi est opérateur du CEP*, pour les demandeurs d'emploi comme pour les salariés ou les travailleurs non salariés
- Cap emploi est *prescripteur des aides et mesures de droit commun et spécifiques*

Les OPS Cap Emploi

98

Cap emploi sont
présents sur l'ensemble
du territoire



[Lien annuaire
Cap emploi](#)



2200
salariés

Les missions de l'OPS s'adressent :

- Aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi, en attente de reconnaissance ou prêtes à engager une démarche dans ce sens.
- Aux employeurs privés et publics.

L'intervention de Cap emploi vise toujours à :

- Compenser le handicap
- Sécuriser le parcours de la personne en situation de handicap
- En complémentarité avec le droit commun

Cap Emploi a deux grandes missions :

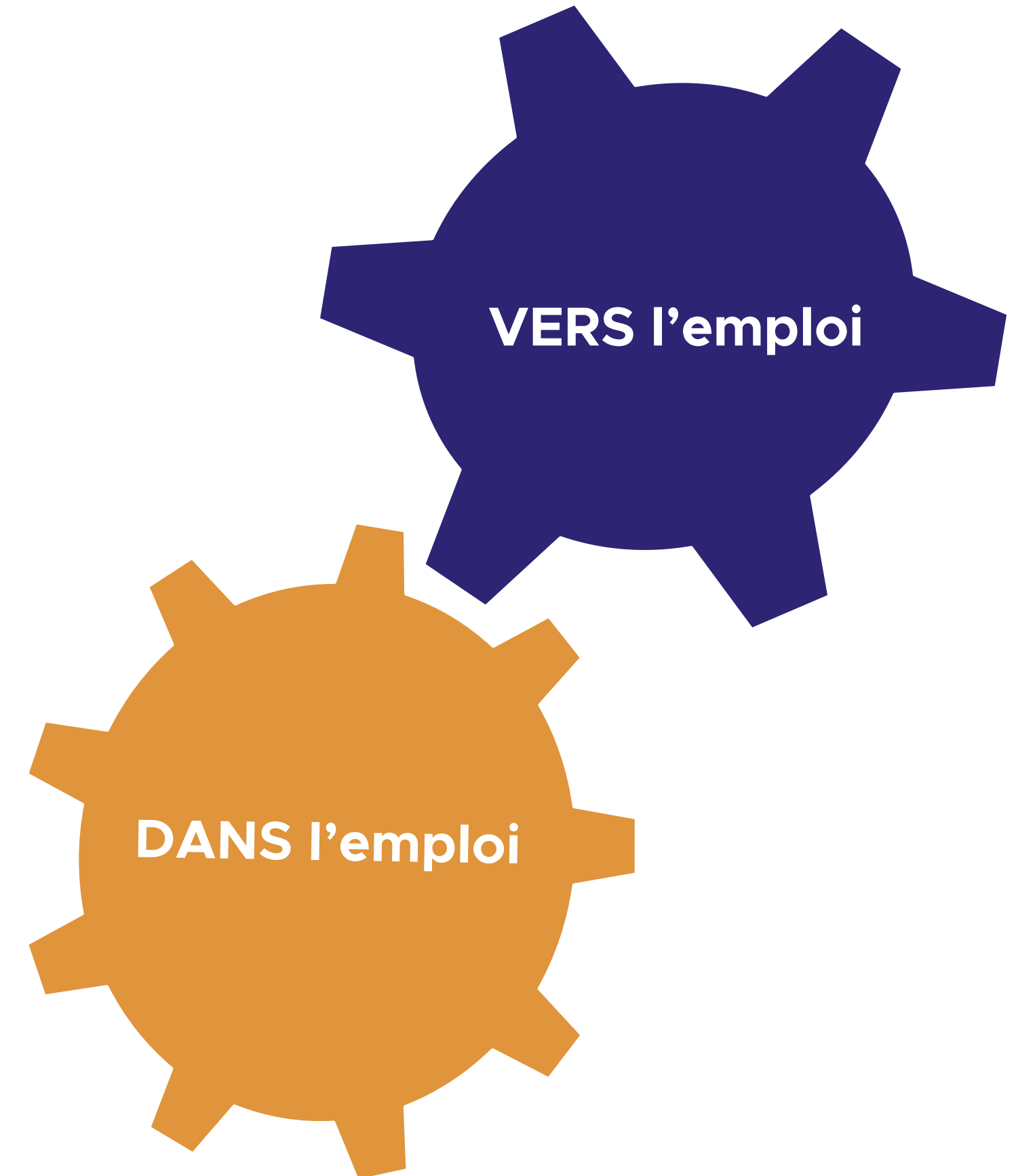
Accompagner vers l'emploi

- Informer, conseiller et accompagner les *travailleurs* handicapés dans leur recherche d'emploi puis dans leur intégration professionnelle
- Informer, mobiliser puis accompagner les *employeurs* dans leur démarche de recrutement et d'intégration de collaborateurs en situation de handicap

Accompagner dans l'emploi

- Informer, conseiller et accompagner les salariés et les employeurs face à une problématique :
 - d'évolution professionnelle
 - de transition professionnelle
 - de maintien dans l'emploi

Aide à l'accès à l'emploi et au recrutement de personnes handicapées



Aide au maintien dans l'emploi et à la transition professionnelle des salariés, agents et indépendants

L'offre de service de Cap Emploi : sécuriser les parcours



Cap Emploi – L'appui au recrutement

- Sensibiliser à l'obligation d'emploi et la question handicap en entreprise
- Appuyer à la définition de postes et présentation de candidatures
- Soutenir la mise en place des mesures emploi, dont les PEC et CIE
- Accompagner la mise en place de projet en faveur de recrutement (POE, Alternance, PM-SMP)
- Accompagner à la mise en place des aménagements de poste nécessaires
- Suivre dans l'emploi les salariés en poste



Rapport d'activité 2020

176 677

personnes en cours
d'accompagnement vers l'emploi
au 31 décembre 2020

42 136

salariés, agents de la fonction
publique et travailleurs indépendants
accompagnés pour
un maintien dans l'emploi.

+ de 158 000

employeurs ayant bénéficié d'un
accompagnement dans leurs
problématiques de recrutement et de
maintien en emploi

20 652

formations qualifiantes, certifiantes et
professionnalisantes mises en œuvre

5 784

formations pré-qualifiantes ou de
remises à niveau à destination des
demandeurs d'emploi

9 519

Périodes de Mise en Situation en
Milieu Professionnel réalisées

77 744

*insertions
réalisées dont
11 791 CDI*

3 231

*contrats en
alternance*

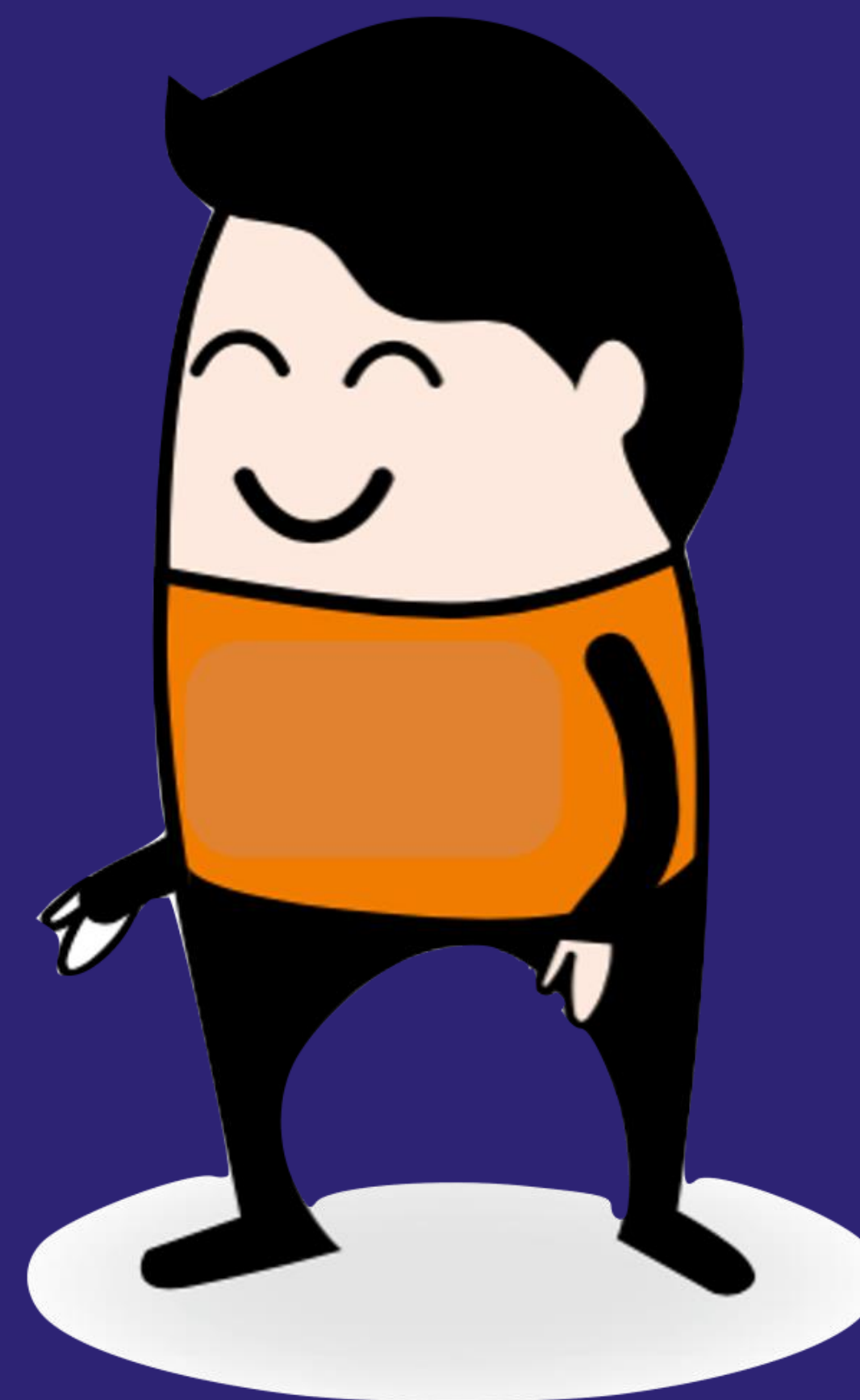
18 744

Maintiens réussis

115 215

CEP délivrés

Les aides



Les aides financières

Aide en vigueur à la date du 16 novembre 2021

Professionnalisation

Aide exceptionnelle ≤ 29 ans

- Montant : 8 000 € ≤ 29 ans (5000 € si < 18 ans) la première année
- Conditions : embauche entre 1-7-2020 et 31-12-2021, ≤ 29 ans dans toute entreprise < 250 salariés et dans les entreprises ≥ 250 salariés selon le nombre d'alternants (cf Opco). - Non cumulable avec aide emploi franc.
- Démarches : prendre contact avec l'Opco pour la demande d'aide.

Aide du Pôle emploi pour l'embauche ≥ 26 ans

- Montant : 2000 € ≥ de 10 mois, ou 1 000 € pour 6 mois à 9 mois
- Condition : demandeur d'emploi ≥ 26 ans
- Démarches : effectuer la demande auprès du Pôle emploi

Aide Etat pour l'embauche ≥ 45 ans

- Montant : 2000 € ≥ de 10 mois, ou 1 000 € pour 6 mois à 9 mois
- Condition : demandeur d'emploi ≥ 45 ans, non cumulable avec l'aide Etat emploi franc et l'aide exceptionnelle
- Démarches : effectuer la demande auprès du Pôle emploi

Apprentissage

Aide exceptionnelle 1^{er} année

- Montant : 8 000 € (5000 € si < 18 ans) la première année
- Conditions : embauche entre 1-7-2020 et 31-12-2021, dans toute entreprise < 250 salariés et dans les entreprises ≥ 250 salariés selon le nombre d'alternance (cf Opco).
- Démarches : prendre contact avec l'Opco pour la demande d'aide (adresser le Cerfa à l'Opco < 5 jours...)

Aide unique 2^e et 3^e année

- Montant : 2 000 € la 2^e année et 1 200 € la 3^e année
- Conditions : entreprise < 250 salariés et diplôme préparé ≤ Bac
- Démarches : prendre contact avec l'Opco pour la demande d'aide (adresser le Cerfa à l'Opco < 5 jours...)

OPCO : financement de la formation

Montant : selon barème (cf centre de formation et Opco)

Conditions : formation agréée, ≥ 15% du temps en formation pour la professionnalisation

Démarches : adresser le Cerfa à l'Opco dans la limite de 5 jours après le début du contrat

Les aides financières

Aide en vigueur à la date du 16 novembre 2021

PEC – Secteur non marchand - CUI CAE

- Contrat de droit privé, CDD ou CDI.
- CDD conclus pour une durée de 6 à 12 mois
- Renouvellement dans la limite de 60 mois sous certaines conditions
- (salarié titulaire de la reconnaissance de travailleurs handicapés, évaluation par le prescripteur de son utilité pour le bénéficiaire, respect de ses engagements par l'employeur).
- Un minimum de 20 h de travail hebdomadaire est requis

- Aide de **30% à 80% du SMIC** versés chaque mois et par avance - Tx fixé selon profil de la personne recrutée et par arrêté préfectoral de Région en vigueur
- **Exonération de cotisations** : assurances sociales et des allocations familiales - taxe sur les salaires - taxe d'apprentissage - participations au titre de l'effort de construction.

- Un engagement : accompagner son salarié dans sa **montée en compétences et la définition de son projet professionnel**.
- L'employeur peut recevoir l'appui :
 - de Cap emploi dans l'ingénierie de l'accompagnement et des formations
 - de son OPCO pour l'organisation et le financement de la formation
 - de l'OETH pour l'aménagement du poste de travail

AMEETH – Secteur privé

- Embauche d'un travailleur handicapé
- CDI, en CDI intérimaire ou en CDD
- CDD conclus pour au moins trois mois. Rémunération doit être inférieure ou égale à deux fois le montant du SMIC.
- Ne pas avoir procédé à un licenciement économique sur le poste concerné depuis le 1er janvier 2020.

- 4 000 euros sur un an pour un salarié à temps plein et de la durée du contrat de travail
- Aide proratisée en fonction du temps de travail
- Non cumulable avec les autres aides de l'Etat
- Versée à la fin de chaque trimestre, pendant un an au maximum

- Salarié doit être maintenu au **moins trois mois** dans l'effectif de l'entreprise ou de l'association à compter de son embauche
- Les demandes d'aide sont à adresser à **l'Agence de services et de paiement (ASP)** via **une plateforme de téléservice ouverte**

Les atouts du contrat aidé PEC

- Contribution de l'entreprise à un parcours d'insertion ou de réinsertion dans l'emploi
- Fédération des équipes sur votre engagement d'établissement sur les questions de diversité et handicap, et de répondre à l'obligation d'emploi de votre entreprise
- Intégration d'un collaborateur avec ses savoir-faire et savoir-être, utiles à vos équipes et adaptés à vos besoins
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé par le Cap emploi pendant la durée du contrat (aménagement du poste de travail / aide au choix du parcours de formation)



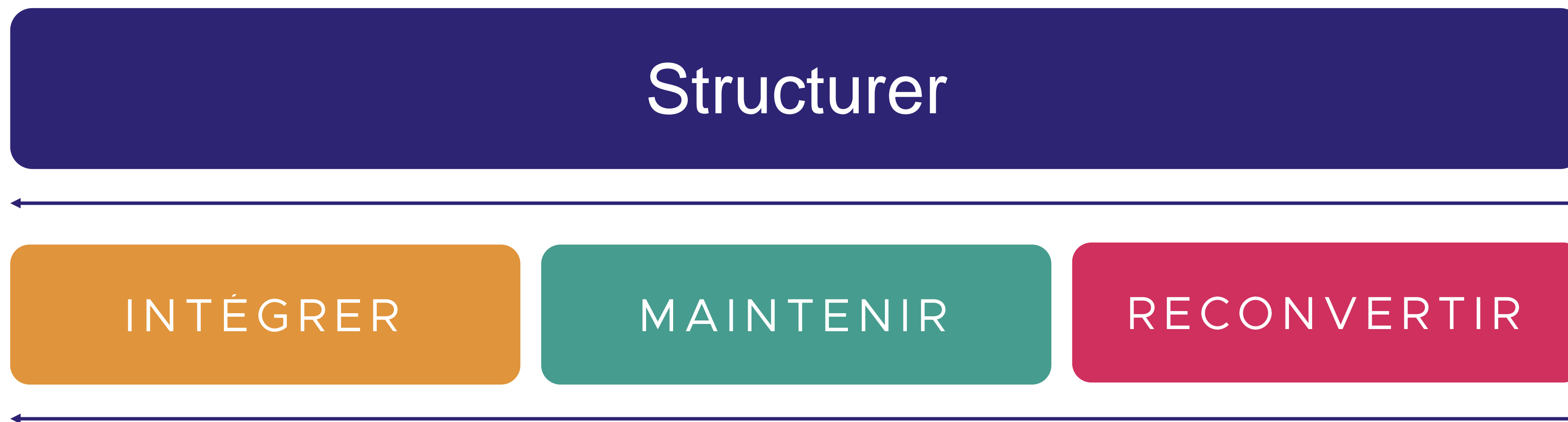
L'association OETH ?

- Accord de branche handicap du secteur social, médico-social et sanitaire depuis 1991
- 17 170 établissements
- 4 030 associations
- Fédérations employeurs NEXEM, FEHAP, CRF
- Association paritaire (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT et FO)

***Un accord de branche
pour une réponse
sectorielle***

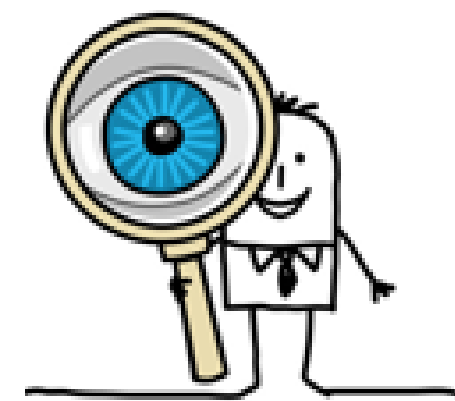


Accompagner à toutes les étapes



Accompagner à toutes les étapes du parcours professionnel

Philosophie du sur-mesure



Analyse de la situation



Mobilisation des acteurs



Proposition d'accompagnement et/ou d'aides financières



**CAP
EMPLOI**
Handicap, recrutement & maintien

oeth
ASSOCIATION
OBJECTIF EMPLOI DES
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

POEC : comment le mettre en œuvre sur son territoire ?

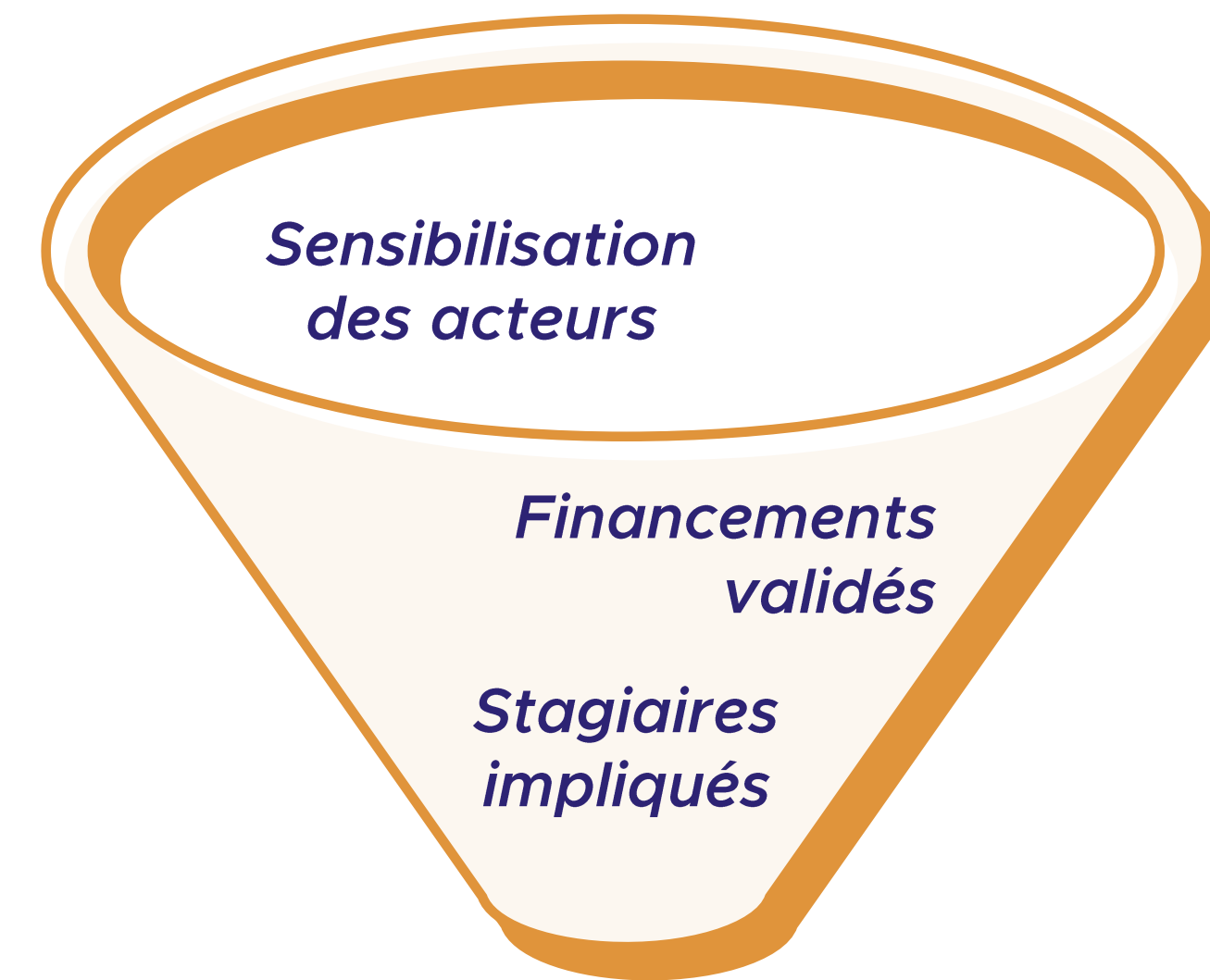
L'exemple de la POEC en Ile-de-France



**COMPLEMENTARITE
DES ACTEURS**

POEC : comment le mettre en œuvre sur son territoire ?

Les ingrédients
indispensables



**ACCOMPAGNEMENT À
TOUS LES NIVEAUX**

Dipositif OASIS



Au travers d'actions de positionnement, de remise à niveau, de remobilisation, d'approche métiers et de pré qualification, de **soutenir et valider les compétences nécessaires à l'entrée dans une formation qualifiante, en vue de l'obtention d'un titre ou d'un diplôme professionnel.**

Accompagnement et formation théorique (210 heures)

- Positionnement et évaluation des acquis
- Focus métiers éducatifs, sociaux, médicosociaux
- Accompagnement professionnel
- Techniques de recherche d'emploi et accompagnement à l'insertion professionnelle

Stages professionnels (210 heures)

Dispositif OASIS: Un webinaire témoignage

WEBINAIRE Vendredi 19 novembre
de 14h00 à 15h00

OASIS
HANDICAP
Orientation Accompagnement
Secteur Intervention Sociale

Recruter sur les métiers
de l'intervention sociale :

**Oasis handicap, un dispositif
gagnant-gagnant.**



INSCRIVEZ-VOUS

organisé en
partenariat
avec



Direction[s]



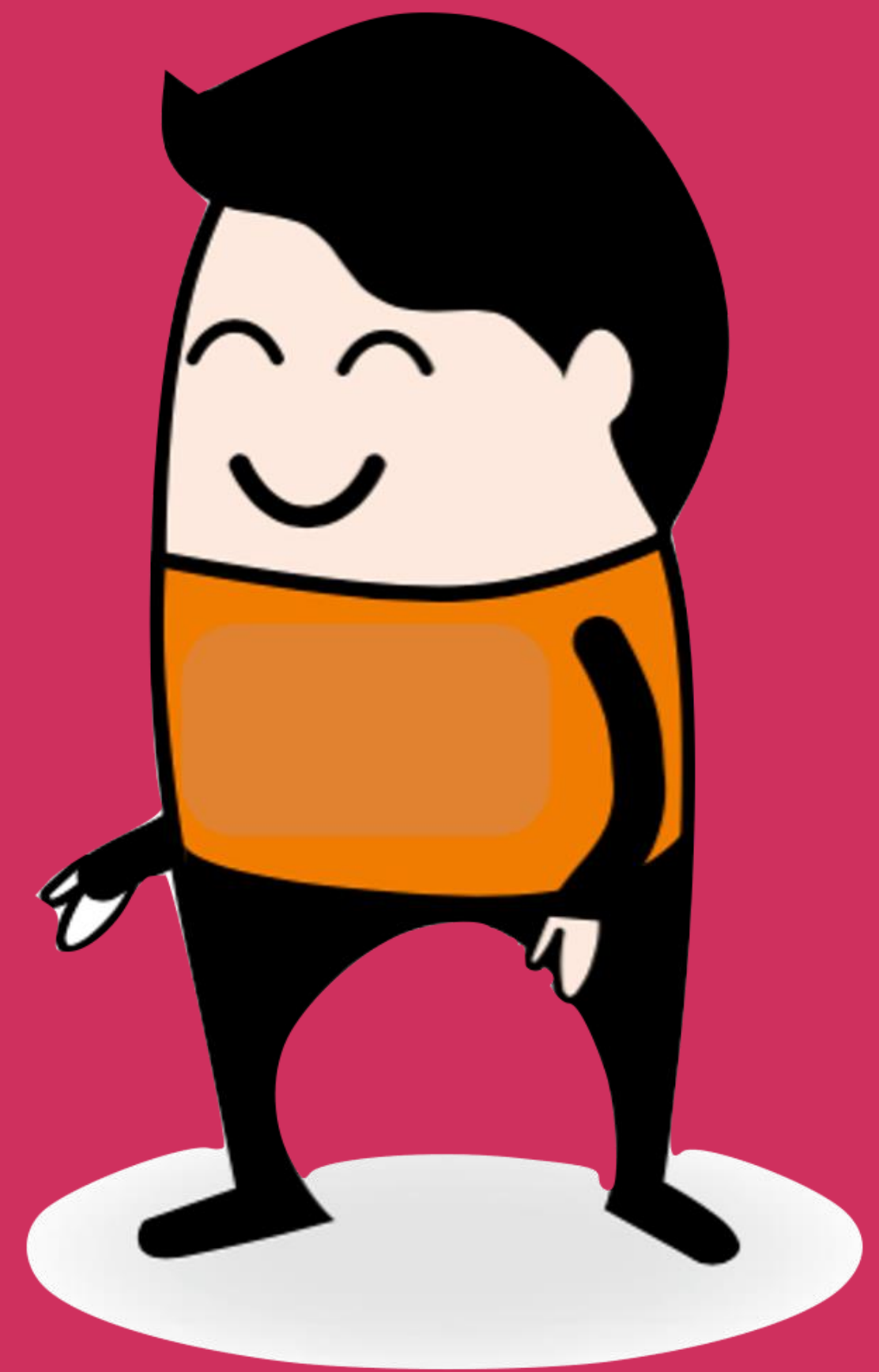
OASIS Handicap : un dispositif dédié à l'employabilité sur les métiers de l'intervention sociale et plus encore »

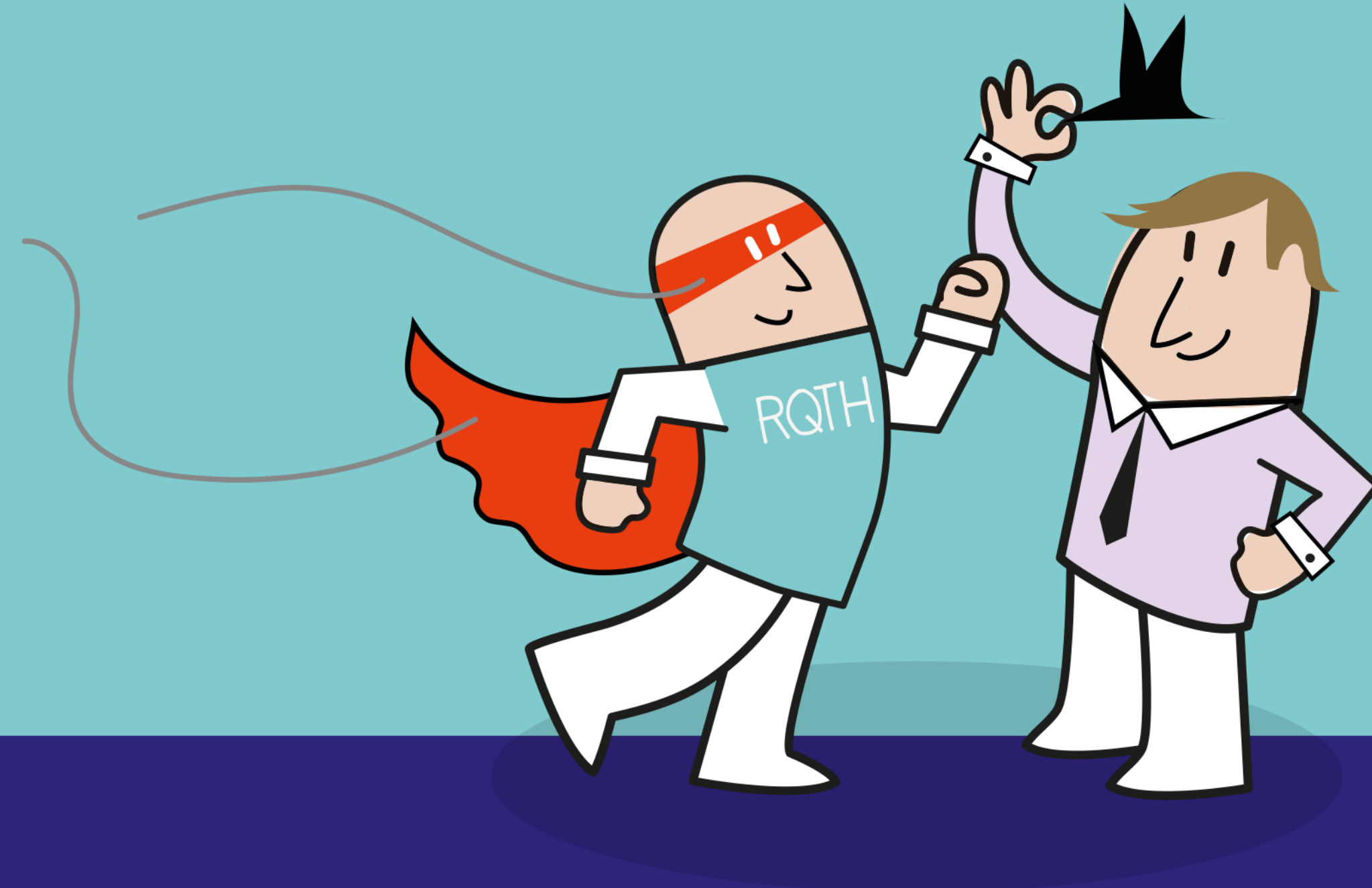
Plus qu'un dispositif de soutien au recrutement d'actifs, OASIS Handicap est en tremplin pour passer du « faire avec » au « faire mieux ensemble ». Stagiaires, adhérents, centres de formation partageront leurs expériences avec vous. « Quand elle est arrivée sur le stage et qu'elle est allée sur son groupe d'adolescents, étonnamment, ils l'ont très bien accueillie. Elle a pu parler de son handicap naturellement (...), et ils ont été très prévenants avec elle, très à l'écoute (...) Et je trouvais que c'était aussi travailler la différence de l'autre », Pascale, Directrice d'une Maison d'enfants à caractère sociale.

En partenariat avec **CHORUM** , **CHEOPS** et **Direction(s)**

Intervenants : Addap 13 _ IRTS Montrouge _ Association OETH

**5 minutes
pour en
savoir + !**





Merci de votre attention